

Abus dans l'Église réformée allemande

L'ampleur des révélations bouleverse les protestants suisses

Après la présentation de l'étude accablante en Allemagne, l'Église réformée en Suisse tient à faire son introspection. Réaliste?



Une vaste étude a rendu compte de plus de 9000 victimes au sein de l'Église protestante et des organisations caritatives allemandes.

KEYSTONE/EPA/CLEMENS BILAN



Simone Honegger

Publié: 27.01.2024, 08h26

En Suisse aussi, c'est le choc après la révélation des cas d'abus dans les Églises protestantes et les organisations caritatives allemandes. Jeudi, une vaste étude rendait compte de plus de 9000 victimes, non plus dans les milieux catholiques mais bien protestants, cette fois. Le rapport de près de 800 pages révèle que les cas de violence sexuelle et d'autres formes d'abus depuis 1946 sont beaucoup plus nombreux qu'attendus. Le nombre d'auteurs de ces abus est estimé à plus de 3000. Environ un tiers d'entre eux étaient des prêtres ou d'autres personnalités religieuses.

Interpellée sur l'ampleur des chiffres, l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) nous a répondu par écrit. «Ce qui est particulièrement oppressant dans ce qui ressort de cette étude, c'est la manière dont les personnes concernées ont été traitées par l'Église, le fait que leur souffrance n'ait pas été suffisamment prise au sérieux. Cette question se pose également pour nous. Y a-t-il un risque, dans nos structures fédérales, que les abus soient dissimulés? Pour répondre à cette question, nous devons mener une étude au niveau national.»

Lors des prochains synodes, le Conseil présentera une proposition de procédure permettant de recenser les cas et les chiffres dans les différentes Églises membres. À la question de savoir si les structures de l'Église protestante en Allemagne (EKD) et en Suisse sont comparables, l'EERS nuance: «L'étude ne porte pas seulement sur les salariés des Églises, mais aussi sur les bénévoles et les volontaires. L'EKD recense environ 30'000 offres de structures dans le domaine de la diaconie. En Suisse, nous n'avons pas d'institutions comparables dans les Églises réformées.»

Plusieurs difficultés

Dans une interview donnée à l'agence de presse spécialisée Protestinfo en septembre dernier, la présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse, Rita Famos, rappelait que l'Église avait déjà rendu compte des cas d'abus d'enfants placés et des mesures de coercition à des fins d'assistance

aux XIX^e et XX^e siècles. La coauteur de cet ouvrage sorti en 2017 est l'ex-présidente du Conseil synodal vaudois et ancienne vice-présidente de l'EERS, Esther Gaillard. Elle reste cependant sceptique quant à la possibilité de mener une enquête nationale sur les abus.

«Je vois plusieurs difficultés. Premièrement, il n'y a souvent pas d'archives à disposition. Deuxièmement, notre structure n'est pas centralisée, de sorte que chaque Église fonctionne de manière indépendante. Et troisièmement, s'il n'y a pas de victime qui ose parler, alors il n'y a pas de cas à relayer.»

Esther Gaillard refuse d'assimiler l'Église protestante aux «pratiques systémiques» de l'Église catholique. «Cela me heurte clairement si l'on ne fait pas cette différence. Il faut davantage nuancer.» Et les différences tiennent, entre autres, dans le partage du pouvoir entre religieux et laïcs, le discours plus libéral sur la sexualité ou l'inexistence du célibat ou d'instances internes qui supplanteraient la justice étatique.

Ce n'est pas pour autant qu'Esther Gaillard plaide pour l'inaction. «Il faut avoir le courage de tout mettre sur la table. Mais je crois davantage aux mesures mises en place depuis quelques années qui offrent un lieu sûr pour recueillir la parole et que cela soit géré par des instances indépendantes.»

Sur les 25 Églises membres de l'Église évangélique réformée de Suisse, 19 disposent actuellement d'un concept de protection de harcèlement et d'abus sexuel. Il est prévu que toutes les Églises membres de l'EERS disposent d'un plan de protection «solide» d'ici à la fin de 2024. Le Conseil de l'EERS envisage également la création d'une cellule de signalement nationale qui travaillerait en étroite collaboration avec les services des Églises membres.

Si l'EERS insiste sur ces mesures et notamment sur un service de signalement d'abus, sa visibilité interroge. Sur le site de l'Église réformée vaudoise par exemple, le lien «signaler un abus» est relayé tout en bas de la page d'accueil, er pied de page à côté des mentions légales.

Un seul type d'abuseur

Si les structures diffèrent d'une Église à l'autre, il n'y a en revanche pas de différence entre un abuseur catholique et protestant. C'est ce que souligne Jacques Nuoffer, président du Groupe SAPEC, l'association de soutien aux personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse. «Ce sont des personnes généralement charismatiques et admirées. C'est ce qui explique qu'elles arrivent facilement à mettre d'autres personnes sous leur emprise, bénéficiant du respect suscité par leur fonction. Mais cela se vérifie aussi en dehors du domaine religieux.»

«Nous saluons évidemment toute étude qui met en évidence l'ampleur des abus, poursuit Jacques Nuoffer, même s'il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg. Hélas, les efforts pour rendre les Églises plus sûres vont trop lentement selon nous.»



«Nous saluons toute étude qui met en évidence l'ampleur des abus même s'il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg.»

Jacques Nuoffer, président du Groupe SAPEC

«Je crois davantage aux mesures qui, depuis quelques années, offrent un lieu sûr pour recueillir la parole.»

Esther Gaillard, ancienne vice-présidente de l'EERS